

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DE BAT DU MARDI 11 MAI 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE DE BAT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le **MARDI 11 MAI 2021**, sous la présidence de Monsieur Olivier MEHATS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **04 MAI 2021**

Etaient présents :

M. MEHATS Olivier, M. DUVIGNAC Michel, M. COURDILLE Philippe, Mme BORTOLUZZI Béatrice, M. LEREDU Jean-Paul, M. SIMONNEAU Florent, Mme GAUBUSSEAU Camille, Mme HÜGELMANN Caroline, Mme MEYRAND Vanessa, M. POIRIER Aymeric, LEVEAU Éric

Absent : Aucun

Le conseil est précédé par la prise d'une photo de l'équipe municipale afin de l'insérer dans le futur bulletin municipal.

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Olivier MEHATS qui, après l'appel nominal, demande s'il y a un volontaire pour établir le procès-verbal de la séance.

Aymeric POIRIER propose sa candidature.

1) **DELIBERATIONS :**

Délibération : SIVU DU REOLAIS:

Monsieur le Maire explique que le SIVU du Réolais, le syndicat de ramassage scolaire qui gère le transport vers le lycée de La Réole nous demande pour l'année scolaire 20 € par enfant transporté. Deux enfants sont concernés pour notre commune, soit un total de 40 € pour l'année 2020-2021. Il faut donc prendre une délibération pour pouvoir régler cette somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte le montant de la cotisation auprès du SIVU du Réolais.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2) **INFORMATIONS DIVERSES:**

AVANCEMENT TRAVAUX VOIRIE:

Michel Duvignac, premier adjoint, explique que la communauté de communes a programmé le début des travaux de voirie sur notre commune pour le lundi 17 mai 2021. Pour rappel, ces travaux concernent la consolidation des ponts de Bibard et de Jauffrion, ainsi que la réfection de la partie basse de la rue du moulin.

PLANNING TRAVAUX CANALISATION D'EAU:

Le début de ce chantier est annoncé pour le 31 mai 2021. C'est la société Eiffage qui en

assurera la réalisation. Une fois celui-ci terminé, sera enclenché en suivant par la même entreprise celui de l'aménagement de la rue de l'église. Il faut donc compter une durée d'environ 1 mois et demi, pour l'ensemble de ces opérations, ce qui devrait nous amener aux alentours du 12 juillet. Enfin une fois ces chantiers terminés, sera réalisé en suivant l'aménagement du lavoir par l'entreprise Cardon.

AMÉNAGEMENT CUISINE SALLE POLYVALENTE:

La commission bâtiments précise que ce sujet, bien qu'à l'ordre du jour, est pour le moment en suspens car toujours au stade de l'étude.

LOCATION DU LOGEMENT DE LA POSTE:

La commission bâtiments informe les membres du conseil qu'elle a signé une convention avec l'agence immobilière Pierres Passion de Cadillac. Cette convention comprend un mandat de gérance ainsi qu'une garantie loyers impayés. Le montant du loyer a été fixé à 600 € plus les charges, soit un total de 716 € par mois. Tous les dossiers de candidatures déposés en mairie ont été transmis à l'agence, qui aura donc à choisir le futur locataire.

PROJET DE PYLÔNE SFR:

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré ce jour mardi 11 mai, sur le lieu retenu pour cette implantation l'opérateur et le propriétaire de la parcelle. Celle-ci située au-dessus du quartier Grand-Luc dans un environnement boisé et viticole et à l'écart des habitations devrait permettre une intégration assez discrète dans le paysage. Le propriétaire ayant accepté les conditions de la société SFR, un accord a été signé entre les deux parties. La société SFR précise que des mesures complémentaires vont être effectuées, notamment au niveau du sous-sol afin de confirmer la faisabilité du projet. Si aucun problème de dernière minute ne vient contrarier sa réalisation, celui-ci pourrait aboutir dans les 6 prochains mois. Enfin il est également précisé que la portée de ce pylône devrait atteindre un rayon d'environ 5 km, et permettre une couverture de l'ensemble du territoire de notre commune.

CONVENTION PLATEFORME DÉCHETS VERTS AVEC PORTE-DE-BENAUGE:

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré Monsieur Eric Guérin, Maire de la commune de Porte-de-Benauge, qui vient de mettre en place une plateforme pour les déchets verts sur sa commune. Cette installation consiste à recevoir les déchets verts bruts des habitants. Ceux-ci sont broyés à intervalles réguliers sur le site. Ce broyat est ensuite mis à la disposition de la population pour le jardin. Ce système, qui entre dans une démarche écologique, intéresse notre commune, mais il a un coût. L'idée est donc de proposer à la commune de Porte-de-Benauge de signer une convention qui permettrait aux Pétrusquains de pouvoir utiliser cette installation. Monsieur Guérin ne rejette pas cette proposition. Une réflexion va être engagée sur ce sujet pour faire éventuellement aboutir ce projet.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION:

Camille Gaubusseau, prend la parole pour expliquer le travail effectué en commission Vie Locale sur le futur bulletin Municipal de la commune. Le projet de maquette est présenté au conseil afin de recueillir les avis et les remarques sur la présentation ainsi

que sur le contenu. Les points évoqués seront pris en compte au cours de la prochaine séance de travail de la commission.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES:

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'en raison du double scrutin ainsi que des contraintes sanitaires imposées par les autorités de santé, les prochaines élections départementales et régionales ne pourront pas se tenir à la mairie. En effet il est possible d'organiser les deux scrutins dans le même lieu, mais celui-ci doit prévoir deux circuits différents afin que les électeurs ne se croisent pas, y compris au moment de l'accès et de la sortie du bâtiment. Des schémas sont présentés au conseil afin d'expliquer l'organisation de ces parcours à l'intérieur du même salle.

Il est donc décidé que les élections des deux tours se dérouleront dans la salle polyvalente. Sont ensuite organisées les différentes permanences pour la journée du 20/06/2021, date du premier tour.

FÊTE DU LAVOIR :

Devant les incertitudes de la situation sanitaire, il est convenu que la programmation de la fête du lavoir au dernier week-end de juin, restait aléatoire. Il est donc décidé de la déplacer au premier dimanche de septembre, soit le 05/09/2021. En effet, même si les journées sont plus courtes à la rentrée, elles n'en sont pas forcément moins chaudes. De plus, d'ici là, une grande partie de la population sera vaccinée, ce qui rassurera beaucoup de monde et permettra de nous retrouver nombreux pour ce rendez-vous festif de notre commune.

3) QUESTIONS DIVERSES :

- Il est signalé que Le Cercle de Saint-Pierre-de-Bat compte organiser un vide grenier le 26/09/2021. L'association est en attente du retour de l'arrêté préfectoral autorisant cette manifestation.
- Il est précisé que le tour de gironde junior 2021, qui devait voir un départ d'étape dans notre commune a été annulé en raison des contraintes sanitaires.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'une étude est en cours afin de renouveler une partie des tables et des chaises de la salle polyvalente.
- Il est mentionné également que des écrans en plexiglas seraient achetés afin de respecter les consignes imposées pour les élections. Le coût de 600 € de ce matériel est remboursé par l'état à hauteur de 300 €.
- Caroline Hügelmann soulève à nouveau le problème de l'augmentation du trafic rue du Moulin, ainsi que la vitesse excessive des véhicules, y compris de la part de certains riverains. La création du zone 30 km/h va être étudiée afin de faire prendre conscience aux usagers de la dangerosité de ce secteur très étroit avec des sorties d'habitations directement sur la route.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **16/06/2021 à 19h00**

La séance est levée à 21h05